



dimensions et en lien avec le développement de nos territoires littoraux des façades française et québécoise.

À partir de ces constats, nous souhaitons réaffirmer l'objectif des « Océaniers La Baule », qui est celui de croiser les regards portés sur la mer et nos littoraux, d'encourager la pratique du dialogue et de réunir les conditions pour qu'il perdure sur nos territoires, dans ses composantes littorale et maritime, via l'appropriation et l'engagement de tous.

Avec tous les acteurs de l'aménagement, de la protection et du développement, c'est ainsi qu'il nous faut cheminer ensemble pour la transition écologique de nos territoires. Ce qui se fait dans le monde maritime, notamment en matière de transition énergétique, ne peut être étranger à nos territoires littoraux et vice-versa.

Dans ce contexte, nos ports, portes de l'océan, constituent des liens incontournables qui militent pour que nous fonctionnions en réseau selon des règles de compatibilité et de complémentarité.

Après avoir ainsi réaffirmé le cadre dans lequel nous voulons avancer, les travaux de cette journée ont abouti plus précisément aux recommandations suivantes :

- S'assurer que la mission interportuaire intègre pleinement les études menées et les initiatives prises par les acteurs portuaires notamment en limitant le "tout camion" et de développer le fer et les voies d'eau de façon à assurer la transition énergétique, écologique et numérique des ports et zones industrielles en lien notamment avec le développement durable de la zone côtière et de l'arrière-pays
- Faire des énergies éoliennes en mer, aux côtés des autres activités maritimes comme la pêche et l'aquaculture, une source d'acculturation marine (santé des écosystèmes) et maritime (économie bleue durable) des populations littorales et, dans des cadres juridiques, économiques et financiers appropriés, une opportunité de mise en œuvre de projets de territoire terre-mer durable pour le bien-être de tous.
- Encourager des projets de territoire qui relie la mer à la terre pour faire en sorte que les acteurs locaux, élus, acteurs économiques, et société civile, deviennent co-acteurs à part entière du devenir de leur territoire terre-mer à travers des dispositifs formels et informels de concertation permanente. Tous ces secteurs demandent la mise en place et le suivi de formations et de montées en compétences.

Pour sa diffusion et son suivi, cette déclaration de la première édition 2023 des rencontres « les Océaniers La Baule » qui se sont déroulées du 4 au 6 septembre, sera transmise dans le cadre de plusieurs événements nationaux et internationaux, ainsi qu'au sein des instances des débats publics nationaux à venir pour l'élaboration des Documents Stratégiques de Façade et de l'éolien en mer.